



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5466^e séance

Vendredi 16 juin 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Løj	(Danemark)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. García Moritán
	Chine	M. Wang Guangya
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	M. Brencick
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Afriyie
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Kitaoka
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M ^{me} Taj
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hoare
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé du chef de la mission du Conseil en République démocratique
du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



Il nous semble, je crois refléter les vues de la mission, que l'engagement est tel, les moyens mis en place si importants et organisés et le travail déjà accompli en cours par la Commission électorale indépendante et la MONUC si professionnel que nous avons de bonnes assurances que le peuple congolais puisse voter dans de bonnes conditions le 30 juillet. Les membres du Conseil ont dit et redit que cette date devait être maintenue.

Des élections libres et réussies cela suppose aussi une sécurité suffisante. Il est vrai que des violences se poursuivent à l'Est, en Ituri, comme en témoigne la prise en otage des soldats népalais, que nous avons évoquée lorsqu'il le fallait. J'ajoute que les groupes armés, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda, n'ont pas été totalement réduits dans le Kivu, mais ces groupes et les violences que j'ai évoquées ne sont pas de nature à perturber de manière significative les élections. Tout le monde en était d'accord sur place. J'ajoute que les programmes de formation de la police ont été bien menés; 50 000 policiers participeront à la sécurité des scrutins. Le recours à l'armée sera donc réduit au minimum, dans certaines zones instables seulement.

Enfin, la mise en place d'une force de réserve européenne en « stand-by », donc, autorisée par le Conseil de sécurité et prête à intervenir en soutien à la MONUC est une garantie supplémentaire sérieuse. Cette initiative prise par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est heureuse. Il faut, je crois, se féliciter du soutien massif et diversifié apporté à la République démocratique du Congo pour cette période électorale par l'Union européenne et d'autres pays. Pour résumer brièvement, je dirai que sur le plan de la sécurité nous pouvons aussi être, je crois, rassurés.

Tout au long de notre visite, nous avons souligné que les élections devaient être libres, transparentes et justes. À tous nos interlocuteurs, et d'abord au Président et au Vice-Président, nous avons dit que les dérapages de la campagne préélectorale, en particulier dans les médias, véhiculant des messages d'exclusion et de division sur le thème de la « congolité », et les attaques personnelles devaient être corrigés. Nous avons souligné les conséquences dramatiques que de tels messages avaient eu dans un passé récent ailleurs sur le continent. Le Président a partagé notre souci, et, plus généralement, tous nos interlocuteurs nous ont dit, certains avec plus de force que d'autres, reconnaître la

nécessité de calmer les esprits et de conduire une campagne plus digne d'un débat démocratique.

De même, nous avons insisté sur le nécessaire accès des candidats et partis les moins importants aux médias, radio notamment. Ce problème soulevé par la Haute Autorité des médias, qui a besoin de moyens pas très importants pour y apporter une solution, doit être réglé. Là aussi, nous avons obtenu des réponses allant dans le sens de nos préoccupations. Nous devons suivre cependant de près la situation à travers notamment ce que nous dira le CIAT. Quant aux quelques actes d'intimidation sérieux qui n'épargnent pas des journalistes et même quelques candidats, ils doivent cesser. Même s'ils ont peut-être une origine subalterne, il était important d'être ferme avec nos interlocuteurs.

Il est essentiel, enfin, qu'il y ait une prise de conscience que le pays doit continuer à être gouverné et administré pendant la période électorale, entre le premier tour et la mise en place des institutions. Nous avons sensibilisé nos interlocuteurs à ce problème. J'ajoute qu'il serait souhaitable que cette période, tout en respectant les textes et les contraintes techniques, soit la plus courte possible. Il nous semble, au total, même si nous mesurons bien l'importance de la tâche et les risques de dérapage, que l'on peut être raisonnablement confiants. Pour utiliser une image, je dirais que le train est sur les rails, il doit arriver à la gare.

Le peuple congolais, qui s'est inscrit dans un énorme élan national pour voter et qui a massivement adopté la Constitution par référendum, mérite ces élections. La pression qu'il fait pour qu'elles aient lieu dans de bonnes conditions est aussi un facteur fondamental qu'il faut prendre en compte. C'est pour la classe politique congolaise une responsabilité majeure, mais c'est aussi pour la communauté internationale qui aide le peuple congolais, une responsabilité très importante.

Mais les élections, et le Conseil de sécurité le souligne souvent dans ses déclarations, ne sont pas une fin en soi; c'est une étape. Les attentes sont considérables dans la population, et il est important que celle-ci perçoive un changement qui doit aussi s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi nous avons beaucoup insisté sur la nécessité non seulement de bien préserver l'acquis, mais de faire en sorte qu'il puisse être pleinement bonifié et amplifié par la légitimité donnée par les urnes et par un rassemblement des

énergies après les élections. C'est dire que le vainqueur devra être généreux et les perdants devront accepter les choix des électeurs, le verdict des urnes.

Il ne nous appartient surtout pas d'entrer dans le débat politique, qui n'est pas de la responsabilité du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. Mais nous pouvons rappeler que « l'inclusivité » sera éminemment souhaitable au lendemain des élections pour que les Congolais puissent bien faire face aux multiples priorités qui seront devant eux. Parmi ces priorités, il en est trois que nous avons constamment évoquées.

D'abord, l'achèvement, avec une forte accélération, de l'effort pour constituer une armée nationale intégrée, professionnelle, qui soit d'une dimension raisonnable permettant de remplir ses missions et d'être équipée, payée. Le Président élu et le Gouvernement devront donner la priorité à cet objectif, et la communauté internationale, en partenariat, devra s'organiser mieux qu'aujourd'hui pour apporter son soutien indispensable. Je dois dire que sur ce plan, cet objectif tout le monde, sur place, était d'accord.

Deuxièmement, le règlement de l'irritant et lancinant problème des groupes armés dans l'est. Le travail doit être achevé. C'est essentiel d'abord pour la population; c'est aussi important pour les bonnes relations de la République démocratique du Congo

avec ses voisins, qui doivent aussi coopérer. Et il est heureux à cet égard que la relation avec le Rwanda se soit beaucoup améliorée.

Il faudrait, enfin, que les Congolais mettent de l'ordre dans la gestion de l'État. Les richesses du pays sont telles qu'elles doivent produire les recettes fiscales nécessaires pour apporter à la population le bien-être qu'elle est en droit d'attendre.

La communauté internationale, et notamment notre Conseil, est aujourd'hui fortement mobilisée pour aider le peuple congolais. Nous devons, au lendemain des élections, rester aux côtés du peuple congolais. Nous en avons, au nom du Conseil, donné l'assurance; cela faisait partie également de notre message.

Je voudrais finalement dire que cette mission du Conseil de sécurité, très unie, et j'en remercie tous nos collègues qui ont participé, a été, je pense, bien reçue. Cela témoigne aussi, je crois, d'une certaine manière de l'excellent travail fait par la MONUC en République démocratique du Congo.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de La Sablière de son exposé.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.